

pour modifier la féroce résolution de sir John A. Macdonald, au moins pour imposer la retraite des trois ministres canadiens-français et pour mettre par là le gouvernement dans l'impuissance de passer outre.

Toute cette conspiration contre l'opinion publique de notre province et contre la vie d'un pauvre illuminé, est l'œuvre propre de sir Hector Langevin. De ses deux collègues canadiens-français, l'un, M. Chapleau, avait passé l'été en France, et son rôle militant dans le parti pandard n'a commencé à vrai dire qu'à partir de l'exécution de Riel. Quant à sir Adolphe Caron, on sait de reste que la tâche n'était pas à sa portée. Ce chevalier de nouvelle extraction n'est capable que des besognes qui peuvent être accomplies par les gens qui ne sont capables de rien ; et, s'il possède toute la méchanceté voulue, il n'a pas le don d'astuce nécessaire pour l'exécution d'un plan tortueux. On l'a envoyé banqueter à Winnipeg avec des polissons ivres, et souiller son mandat dans un festin de bourreaux en goguette. C'est tout ce à quoi il est bon. Pour tout le reste, sir Hector Langevin a été, une fois dans sa vie, véritablement chef. Dans cette première partie du drame, c'est sur lui que doit retomber la part de responsabilité la plus lourde, et une part de honte proportionnée à ce qu'il y a d'inexprimablement vil dans les fourberies auxquelles il a attaché son nom.